

Compétences du préscolaire	RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées à l'aide des moyens suivants :
	ÉTAPE 1 Du 28 août au 9 novembre	ÉTAPE 2 Du 13 novembre au 16 février	ÉTAPE 3 Du 20 février au 21 juin	
Accroître son développement physique et moteur	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> - travaux - observations
Construire sa conscience de soi		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - observations - auto-évaluation - outils de consignation
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> - observations - auto-évaluation - outils de consignation
Communiquer à l'oral et à l'écrit	✓		✓	<ul style="list-style-type: none"> - grilles - travaux - observations
Découvrir le monde qui l'entoure		✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> - travaux - outils de consignation - observations

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication

- ▶ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- ▶ Communication déposée sur le portail Mozaik le 15 octobre 2023.

Bulletin 1

- ▶ Étape : Du 28 août 2023 au 9 novembre 2023
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 20 novembre 2023.
- ▶ Rencontre de parents dans la semaine du 20 novembre 2023.

Bulletin 2

- ▶ Étape : Du 13 novembre 2023 au 16 février 2024
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 19 février 2024.
- ▶ Possibilité de rencontrer l'enseignant sur rendez-vous.

Bulletin 3

- ▶ Étape : Du 20 février 2024 au 21 juin 2024
- ▶ Bulletin sur le portail Mozaik dans la semaine du 1 juillet 2024.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note au cahier de lumières, appels téléphoniques, etc.

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

À CONSERVER



NATURE ET MOMENTS DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

2023-2024

**Précolaire
5 ans**



Commission scolaire - Région-de-Sherbrooke
COMPLICES DU SAVOIR